

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Caroline COQUIART	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : ARTS GRAPHIQUES – TECHNIQUES FLUIDES – NIVEAU 2	Code : 611133U11E1	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 98	UE déterminante : OUI/NON

Seuil de réussite

L'étudiant sera capable, en respectant un sujet déterminé, les consignes données et les règles de sécurité

AA1 ◆ de réaliser une œuvre personnelle par interprétation des données présentes sur le document de référence en respectant <ul style="list-style-type: none"> ➤ un sujet déterminé ➤ les consignes données ➤ les règles de sécurité ➤ l'harmonie des couleurs et qualité des contrastes 	A/NA
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	50% (a)

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

degré du soin apporté au travail	/2.5
degré de respect des consignes	/2.5
degré de régularité apportée à la réalisation du travail	/5
degré de pertinence et de la justification des choix opérés	/20
degré de la qualité technique et de l'originalité de l'interprétation	/20
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....

Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global. Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation, Il est conseillé de choisir un nombre limité de critères essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés, Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%, Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite, Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Myriam VANHOOF	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : PEINTURE A L'AQUARELLE	Code : 611102U21C1	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 26	UE déterminante : OU /NON

Seuil de réussite

L'étudiant sera capable

AA1 ♦ de réaliser une aquarelle en utilisant au moins 2 couleurs mises en valeur par le dégradé en respectant <ul style="list-style-type: none"> ➤ un sujet déterminé ➤ les consignes ➤ les règles de sécurité ➤ la qualité technique et artistique 	A/NA
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	50% (a)

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

degré d'harmonie des couleurs utilisées	/20
degré de la qualité artistique de l'œuvre réalisée	/20
degré d'utilisation des effets spéciaux	/10
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....

Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global. Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation, Il est conseillé de choisir un nombre limité de critères essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés, Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%, Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite, Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)